

Commentaires de Manufacturiers de Structures de Bois du Québec (MSBQ) sur le Projet de loi no 76

L'achat d'une habitation représente souvent le plus important investissement financier pour la majorité des citoyens. Dans ce contexte, garantir la qualité et la sécurité des constructions est primordial. Pour y parvenir, une inspection "encadrée" par le gouvernement joue un rôle crucial. Ce système d'inspection ne doit pas se contenter de vérifier la conformité des bâtiments aux normes de sécurité en vigueur ; il doit assurer également que les droits des consommateurs soient protégés face aux risques considérables liés à l'achat de propriétés résidentielles.

Les membres de MSBQ ne peuvent que se réjouir de dépôt du projet de loi.

Premièrement, l'inspection encadrée par le gouvernement doit contribuer à établir un standard de qualité et de sécurité uniforme dans l'industrie de la construction. Sans cette régulation, chaque constructeur pourrait potentiellement suivre ses propres règles, menant à une disparité significative dans la qualité des habitations. Les inspections régulières et rigoureuses garantissent que toutes les habitations respectent un niveau minimal de qualité.

Deuxièmement, ces inspections protègent les investissements des acheteurs. En identifiant les problèmes potentiels avant la finalisation de l'achat, les inspecteurs permettent aux futurs propriétaires de négocier les réparations ou d'ajuster le prix d'achat en conséquence. Cela évite des coûts de réparation imprévus qui peuvent être astronomiques et, dans certains cas, financièrement dévastateurs pour les propriétaires.

Naturellement, une inspection encadrée par le gouvernement ajoute une couche de responsabilité légale pour les constructeurs. Ces derniers savent qu'ils doivent respecter des normes strictes et que toute infraction pourrait entraîner des sanctions sévères, comme des amendes ou des restrictions professionnelles. Cette responsabilité incite les constructeurs à maintenir des pratiques éthiques élevées dans toutes leurs opérations, augmentant ainsi la confiance des consommateurs dans l'industrie de la construction.

De plus, l'inspection gouvernementale peut jouer un rôle préventif en identifiant les tendances problématiques dans les matériaux de construction ou les techniques de construction à travers différentes régions. En collectant et analysant ces données, les autorités peuvent mieux comprendre les risques associés à certaines pratiques et ajuster les codes du bâtiment pour prévenir les futurs problèmes. Cela contribue non seulement à la sécurité immédiate des nouvelles constructions, mais oriente également les innovations et les améliorations continues dans le secteur du bâtiment.

Finalement, l'existence d'un cadre réglementaire solide pour les inspections augmente la confiance générale dans le marché immobilier. Les acheteurs sont plus enclins à investir dans des propriétés lorsque leur sécurité et la qualité de leur investissement sont assurées par des normes gouvernementales strictes. Cela stimule la croissance économique, favorise la stabilité du marché immobilier et contribue à la santé économique globale de la société.

En somme, l'inspection "encadrée" par le gouvernement est essentielle pour protéger les citoyens dans leur investissement le plus significatif : leur habitation. Elle assure une qualité de construction homogène, protège les consommateurs, renforce la responsabilité des constructeurs, et soutient la confiance dans l'économie immobilière.

Le leadership de MSBQ

Manufacturiers de Structures de Bois du Québec (MSBQ) est une association professionnelle représentant les manufacturiers de composants structuraux de bois à ossature légère du Québec. Ses membres fabriquent et distribuent des fermes de toit, des solives de plancher et des murs préfabriqués au Québec, au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Les membres de MSBQ sont des professionnels de l'industrie. La qualité et la fiabilité des produits, tout autant que le respect des certifications et des normes, sont au cœur de leurs préoccupations.

Les membres de MSBQ n'ont pas attendu ce projet de loi pour assurer des produits de qualité. Pour être membre de MSBQ, une entreprise doit s'engager à implanter et à maintenir un système reconnu de contrôle de la qualité pour ses produits. En effet, MSBQ a collaboré directement à une initiative canadienne de développement d'une norme encadrant le contrôle de la qualité pour les fermes de toit et les poutrelles à connecteurs métalliques. En effet, la norme CSA S349 est maintenant en implantation dans toutes les usines des membres de MSBQ et déjà plusieurs usines sont prêtes pour la certification officielle. Par ailleurs, une démarche similaire est enclenchée pour la certification des murs préfabriqués en bois, cette fois-ci, sous la norme CSA A277 qui est déjà exigée pour la construction modulaire.

Pour votre information, nos membres fabriquent les structures en usine ce qui permet la mise en place de procédures de contrôle assurant une qualité constante et une traçabilité. Tous les composants sont réalisés à l'abri des intempéries et à l'aide d'instruments de découpe et de fabrication précis, et bien souvent automatisés. De plus, avec les certifications de qualité mises en place par MSBQ, ses membres peuvent fournir des composants à ossature bois pour tout type de projet. Avec la préfabrication, non seulement les composants sont protégés pendant leur fabrication, mais l'érection et l'assemblage sont très rapides en comparaison d'une construction sur le site. L'exposition des composants aux intempéries est ainsi limitée.

Dans l'optique où nos membres ont des systèmes de contrôle qualité dans leurs usines, et que MSBQ s'implique au niveau de la certification des usines, nous avons pris l'initiative de contacter les dirigeants de GCR (Garantie de construction résidentielle) afin de trouver un procédé qui permettrait l'inspection en usine avant que les structures soient fermées et/ou emballées et livrées sur les chantiers.

Dans une lettre envoyée au PDG de GCR en janvier 2022, les manufacturiers de structure de bois du Québec ont appuyé totalement l'intention de GCR afin de mieux protéger les consommateurs et favoriser l'application d'un programme, GCR pouvait compter sur l'entière collaboration des membres de MSBQ afin de trouver des solutions.

Dans ce même élan, et afin de trouver des solutions concrètes au défi qui se dressait devant nous, MSBQ a aussi écrit, à la même époque, au PDG de la RBQ afin d'offrir son entière collaboration pour le renforcement des contrôles de la qualité en usine dans le code de construction.

Comme mentionné précédemment, ce leadership de notre association et de nos membres commence à porter fruit. MSBQ travaille, depuis près de 3 ans, sur l'implantation d'un système de qualité pour les fermes de toit et poutrelles qui respectera la norme CSA-S349, ainsi que la norme CSA-A277 pour les murs préfabriqués. Les membres de MSBQ veulent, ainsi s'assurer que leurs produits respectent les plus hauts standards de qualité de l'industrie.

De plus, les membres de MSBQ ont fait la preuve de leadership en implantant une culture de qualité dans leur entreprise sans attendre d'être légiféré par les autorités gouvernementales. Nos membres ont maintenant des systèmes de contrôle de qualité dans leurs usines, et MSBQ s'implique au niveau de la certification de ces usines. Nous avons pris l'initiative de contacter les dirigeants de GCR (Garantie de construction résidentielle) afin de trouver un procédé qui permettrait l'inspection en usine avant que les structures soient fermées et/ou emballées et livrées sur les chantiers.

Conclusion

En conclusion, le Projet de loi 76 présente, pour les membres de MSBQ, l'occasion de mettre en avant la durabilité et les avantages environnementaux des structures en bois. En gardant l'approche de leadership de l'association, les membres de MSBQ veulent se conformer à ces nouvelles réglementations et participer au dialogue permettant une reconnaissance des systèmes de contrôle de qualité implantés en usine. MSBQ poursuivra aussi ses démarches de collaboration avec GCR pour la mise en place d'un processus efficace pour le contrôle de la qualité des produits à toutes les étapes de la fabrication et de leur installation sur les chantiers.

MSBQ est favorable pour que le Code national du bâtiment rende obligatoire l'implantation de systèmes de contrôle de la qualité dans les usines de fabrication de fermes de toit, de poutrelles et de murs préfabriqués en bois et que le Code de construction du Québec intègre ces nouvelles exigences dans la prochaine version.

Source

Manufacturiers de structures de bois du Québec

www.msbq.org

Dg.msbq@msbq.org